



Association des Entreprises
Pour le Logement

Madame Cécile Duflot
Ministre de l'Égalité des
Territoires et du Logement
Hôtel de Castries
72 rue de Varenne
75007 Paris

Nos réf : JE.AM/070

Paris, le 31 mai 2013

Madame la Ministre,

Je préside depuis plusieurs années l'AEPL (Association des Entreprises Pour le Logement) qui regroupe quelques 150 entreprises de toutes tailles, représentant plus d'un million de salariés.

Depuis sa création, notre Association a entre autres permis de loger 3000 familles grâce à ses services dont sa bourse d'échange de logements et elle essaie, à travers son action, de renforcer l'efficacité du dispositif Logement Social.

Nous venons de réaliser, auprès de nos adhérents, une enquête leur permettant de s'exprimer sur leur vécu de la politique Logement et leurs aspirations par rapport à la nouvelle loi en préparation.

Nous avons réuni le 29 mai dernier les acteurs du logement social : CIL, UESL, MEDEF, ESH ainsi que des entreprises adhérentes pour effectuer la restitution de cette enquête.

Celle-ci a notamment mis en évidence la perte d'efficacité du dispositif actuel pour les entreprises, leurs salariés et leurs partenaires sociaux.

Pour gagner la bataille de la compétitivité et réussir leur pari économique, les entreprises demandent de pouvoir s'appuyer impérativement sur le logement social qu'elles financent via leur PEEC, afin de maintenir et développer l'emploi tout en réussissant la mobilité dans les territoires et l'insertion des jeunes.

.../...

www.aepl.fr

A.E.P.L. - Siège Social - 5 rue Paul Barruel - 75015 Paris - ☎ : 01.49.89.96.77 - 📠 : 01.49.89.99.71 -

Association déclarée régie par la loi de 1901



Elles ont aussi beaucoup insisté sur les outils à mettre en place pour rendre un meilleur service aux salariés et aux jeunes, en phase avec les politiques RH et les évolutions sociétales en cours.

Les entreprises ont également indiqué des pistes de réflexion intéressantes pour une coopération plus efficace en phase avec leurs besoins et dans leurs relations avec les CIL, l'UESL et les bailleurs.

Le projet de loi « Logement et Urbanisme » étant en préparation, en accord avec les acteurs présents lors de cette réunion du 29 mai, nous souhaiterions vous rencontrer pour vous soumettre les résultats et les axes de réflexions de notre enquête, vous exposer les 12 propositions retenues par l'AEPL pour soutenir et maintenir l'accès à l'emploi en facilitant l'accès au logement sans charges supplémentaires pour l'Entreprise.

Nous vous remercions vivement de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Président,
Joséphine Esteban-Le Hir

Copies :

- Conseil d'Orientation Stratégique (Cabinet du Premier Ministre)
- Monsieur le Ministre du Travail
- Présidence du MEDEF
- Présidence UESL



M. Michel SAPIN
Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Formation Professionnelle et
du Dialogue Social
101 rue de Grenelle
75007 PARIS

Nos réf : JE.AM/072

Paris, le 31 mai 2013

Monsieur le Ministre,

En cette période de crise économique où les entreprises cherchent à alléger leurs charges pour restaurer leur marge, leurs prélèvements pour les aides aux logements (plus de 4 milliards par an FNAL et PEEC) bénéficient essentiellement à la solidarité nationale et ces cotisations obligatoires ne leurs permettent plus d'accompagner leurs politiques RH.

Aussi, les Entreprises demandent que la nouvelle loi en préparation « Logement et Urbanisme » leur redonne la souplesse et la flexibilité qu'elles avaient auparavant sur le dispositif « 1% Logement » qu'elles financent, et ce afin de soutenir et maintenir l'accès à l'emploi en facilitant l'accès au logement de leurs salariés sans financements supplémentaires.

Nous vous adressons les résultats de l'enquête menée auprès de nos adhérents et nos 12 propositions ainsi que copie du courrier envoyé ce jour à Madame la Ministre Cécile Duflot.

Nous comptons sur votre appui et votre aide pour que les entreprises avec leurs salariés gagnent la bataille de la compétitivité.

Notre Association reste à votre disposition pour un éventuel rendez-vous que vous jugeriez nécessaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Le Président,
Joséphine Esteban-Le Hir